



COMMUNE DE SAVIGNY

Bureau électoral

Procès-verbal de la séance du mardi 6 avril 2021

Election du Syndic (1^{er} tour)

Le Bureau électoral, représenté par :

- M. Christian Aeschlimann, Président
- Mme Martine Aubry Morin, Secrétaire

s'est réuni le mardi 6 avril 2021 pour prendre connaissance des candidatures déposées au Greffe municipal, dans le délai échéant le même jour à 12h00, pour l'élection du Syndic (1^{er} tour).

Le Bureau électoral a constaté que :


- Une seule liste a été déposée, sous la dénomination : PLR. Les Libéraux-Radicaux Savigny
- Comportant une candidature, celle de : Mme Chantal Weidmann Yenny

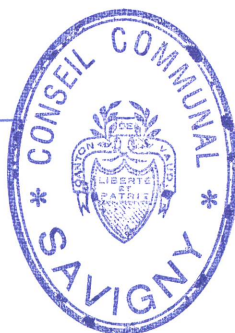
Le nombre de candidats correspond au nombre de sièges à pourvoir. Par conséquent, en application de l'article 33 alinéa 1 lettre c de la Loi du 16 mai 1989 sur l'exercice des droits politiques (LEDP), il proclame l'élection tacite de Mme Chantal Weidmann Yenny, en qualité de Syndic à compter du 1^{er} juillet 2021.

Savigny, le 6 avril 2021

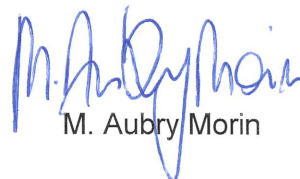
Au nom du Bureau électoral de la Commune de Savigny

Le Président


C. Aeschlimann



La Secrétaire


M. Aubry Morin